Le flux des mineurs étrangers explose à la frontière franco-italienne ; le coût de l'accueil d'un seul migrant mineur est de 50.000 euros par an

15/02/2023 à 22h05



DÉCRYPTAGE – Face à l'inquiétant phénomène, les élus des départements limitrophes tirent le signal d'alarme.

Près de 5000 mineurs étrangers entrés clandestinement dans les Alpes-Maritimes via l'Italie en 2022. Ils n'étaient que 174 en 2014. Cinq mille mineurs en un an, c'est quasiment un millier de plus que durant l'année 2021, qui avait déjà battu tous les records. Les mois défilent et la situation ne s'arrange guère à la frontière sud-est. Au point que les autorités locales s'interrogent sur le jeu joué par Rome dans cette subite inflation.

De la région niçoise aux Hautes-

Alpes et à la Savoie

Les mauvaises relations qui se sont fait jour entre l'hôte de l'Élysée et la chef du gouvernement italien lors du dernier sommet européen à Bruxelles, les 9 et 10 février, n'augurent rien de bon sur le plan de la gestion migratoire. *«Les Italiens ne reprennent pas les mineurs sur lesquels nous avons des doutes quant à l'âge allégué»*, explique Éric Ciotti. Pour les adultes, les accords bilatéraux régissant les procédures de renvoi rapides entre les deux pays fonctionnent encore. *«Mais il ne faudrait pas que Rome remette cela en cause»*, prévient Hervé Gaymard, le président LR du conseil départemental de Savoie.

Une note sur la saturation de l'Aide sociale à l'enfance

Dans une note que *Le Figaro* a pu se procurer, la direction générale des services départementaux des Alpes-Maritimes tire, quant à elle, le signal d'alarme. Elle pointe *«la hausse inégalée du flux de MNA enregistrée en 2022»*. Selon cette administration, *«en ce début d'année 2023, la même dynamique se maintient et le dispositif départemental de l'Aide sociale à l'enfance n'a plus la capacité de prendre en charge l'ensemble des mineurs qui se présentent»*.

Les derniers mois sont étudiés à la loupe. Et l'on voit bien que les places dégagées pour prendre en charge ceux des mineurs qui semblent vraiment l'être ne suffisent plus. Elles sont passées de 442 en 2021 à 617 en 2022. Au 31 janvier dernier, il en fallait 701. La DG du département des Alpes-Maritimes décrit *«une situation de tension extrême»*.

(…) **Le coût de la prise en charge d'un MNA au titre de l'aide sociale à l'enfance est estimé en moyenne à 50.000 euros par mineur et par an, couvrant le logement, la nourriture, les**

frais d’éducation et de formation.

> *Ici en Savoie, les mineurs ou pseudo-mineurs qui se présentent sont à 80 % afghans, guinéens, ivoiriens et tunisiens (…) Certains arrivent avec, inscrit sur un papier, le nom de l’assistante sociale à aller voir et son adresse ; tout est très bien organisé*
>
> *Hervé Gaymard, président LR du conseil départemental de Savoie*

(…) Un élu des Hautes-Alpes remarque, pour sa part, *«une certaine effervescence associative»* dans son département à la frontière avec l’Italie. Il décrit *«une forte pression de l’ultragauche»*. Les squats dans certaines villes de montagne commencent à se remplir de maraudeurs qui aident au passage des migrants.

(…) Le Figaro